



Les troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle en Europe

Une priorité en Europe

- En Europe, les travaux manuels et les mouvements répétitifs constituent des risques prioritaires qui requièrent une attention particulière (3)(4)(5)(6).
- Aussi le slogan "Tournez le dos aux troubles musculo-squelettiques!" a-t-il été choisi pour la Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail qui sera organisée dans chaque État membre au mois d'Octobre 2000.
- Ce problème est une priorité en raison de son importance et des coûts qu'il engendre en Europe.
- En outre, il peut être en grande partie prévenu ou réduit en suivant les règles établies en matière de santé et de sécurité.
- Des rapports effectués au niveau européen montrent la nécessité pour les États membres de traiter ce problème (3)(5).

Importance des problèmes liés aux TMS en Europe

- Les troubles musculo-squelettiques (TMS) recouvrent un large éventail de problèmes de santé. Néanmoins on peut dégager deux groupes principaux : les douleurs dorsales et les troubles, y compris ceux des membres supérieurs et inférieurs, dus aux gestes répétitifs sous contrainte.
- Le port de charge, les positions inadaptées et les mouvements répétitifs sont quelques unes des causes de ces problèmes. Certains types de troubles sont davantage liés à l'exécution de certaines tâches.

- Chaque année, des millions de travailleurs européens sont affectés par les TMS d'origine professionnelle, quel que soit leur travail ou le secteur d'activité dans lequel ils exercent leur profession. Des études européennes démontrent que les TMS tels que les douleurs de dos, du cou et des membres supérieurs provoquent une altération de la santé et entraînent des coûts de plus en plus conséquents (3)(4)(7).
- Les travailleurs européens signalent très souvent des TMS d'origine professionnelle. Ainsi 30% se plaignent de douleurs de dos, 17% de douleurs musculaires dans les bras et les jambes, 45% déclarent travailler dans des positions douloureuses ou fatigantes; près de 33% doivent habituellement manipuler des lourdes charges (7). Une répartition, par pays de l'Union européenne, d'une partie de ces chiffres est présentée dans le tableau n° 2.
- Au regard de la population active européenne les 30% de travailleurs qui signalent des douleurs de dos représentent, chaque année, 44 millions de personnes (7).
- Les problèmes de santé vont des malaises, maux et douleurs légères à des problèmes médicaux plus sérieux nécessitant des congés de maladie et des traitements médicaux, voire une hospitalisation.
- Les traitements et leurs résultats sont souvent insatisfaisants, en particulier lorsqu'il s'agit de troubles chroniques. Aussi ces problèmes peuvent-ils entraîner, pour les personnes affectées, un handicap permanent et la perte d'emploi.

La reconnaissance du risque de TMS

Les TMS sont largement d'origine professionnelle (4). Les causes sont souvent liées aux modes d'organisation du travail (4) (7). Les facteurs de risque principaux sont présentés dans le tableau n° 1.

Tableau 1 - Facteurs d'augmentation des risques de TMS

Les caractéristiques physiques du travail

Charge
Mouvements répétitifs et manutention manuelle sous contrainte
Vibrations
Environnement et organisation du travail
Rythme de travail

Travaux répétitifs

Contrainte de temps
Modes de rémunération du travail
Travail monotone
Fatigue
Environnements thermiques du travail
Perception de l'organisation du travail par les travailleurs
Facteurs psychosociaux du travail

Ces facteurs de risque se retrouvent dans de nombreux milieux de travail en Europe. Par exemple, 7% des travailleurs européens déclarent que leur travail implique des tâches courtes et répétitives, 57% effectuent des mouvements répétitifs des membres supérieurs, 56% sont soumis à des contraintes de temps, 54% doivent travailler très rapidement; 42% ne peuvent pas faire de pause lorsqu'ils le souhaitent; 31% n'ont aucun choix quant à leur rythme de travail (7).



Les groupes à risque

- Les travailleurs manuels qualifiés et non qualifiés sont de loin les plus exposés aux risques.
- Les troubles des membres supérieurs touchent plus de femmes que d'hommes (4)(7). Ceci est dû en majeure partie à la nature des travaux effectués. Par exemple 35% des personnes actives de sexe féminin en Europe effectuent de façon permanente des tâches répétitives contre 31% des travailleurs de sexe masculin (7).
- Les travailleurs plus âgés souffrent davantage de TMS. Par exemple, 30% en moyenne des travailleurs européens signalent des douleurs de dos. Pour les 15-24 ans cette moyenne est de 25% contre 35% pour les personnes de plus de 55 ans (7). Les personnes actives âgées ont plus été soumises à des conditions de travail propices au développement de TMS. De surcroît, il faut tenir compte du fait que la majorité des emplois sont généralement conçus pour des travailleurs de sexe masculin, jeunes et en bonne santé (7).
- Les travailleurs précaires tels que les personnes ayant des contrats à durée déterminée ou les travailleurs intérimaires sont beaucoup plus exposés aux travaux répétitifs ou au travail dans des positions douloureuses ou fatigantes (7).

La réduction des coûts

- Pour les personnes affectées, les troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle entraînent des douleurs tant au travail que dans la vie quotidienne.
- Il n'existe pas de chiffres précis à l'heure actuelle mais selon les estimations communiquées par les États membres, le coût économique global de tous les problèmes de santé d'origine professionnelle représenterait 2,6 à 3,8% du Produit National Brut (8). Dans ce montant global la part des TMS est environ de 40-50% (7).
- Pour chaque État membre le coût estimé des TMS se situe entre 0,5 et 2% du PNB (4).
- Chaque année, plus de 600 millions de jours de travail sont perdus en Europe en raison de problèmes de santé d'origine professionnelle (7).
- Les conséquences pour les entreprises européennes sont nombreuses et diverses: baisse de production; dépenses de congés maladie, des indemnités et des cotisations d'assurance; perte d'employés expérimentés et frais de recrutement et de formation de nouveaux personnels; effets négatifs sur la qualité du travail effectué par les travailleurs affectés.
- Prévenir ces troubles liés au travail est donc profitable à tous.

La prévention des TMS

De nombreux TMS peuvent être prévenus grâce à des interventions de type ergonomique destinées à modifier tant l'organisation du travail que l'aménagement des lieux et postes de travail en fonction de l'évaluation des facteurs de risque (4). Ce principe fait déjà partie intégrante des directives européennes et de la législation en vigueur dans les États membres (10). Des guides pratiques et des outils de prévention sont également disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, voir la fiche d'information "Prévenir les troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle".

Pour de plus amples informations

De plus amples informations sur la Semaine européenne de la santé et de la sécurité au travail et sur la prévention des troubles musculo-squelettiques peuvent être obtenues sur le site Web de l'Agence <http://osha.eu.int>, à partir duquel le texte intégral des publications peut être téléchargé gratuitement. Le lien <http://osha.eu.int/ew2000/> vous conduit au dossier spécial sur la Semaine européenne.

Bibliographie/Références

1. "Tournez le dos aux troubles musculo-squelettiques!" - Brochure d'information de l'Agence "Semaine européenne 2000"
2. Fiche d'information de l'Agence - "Prévenir les troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle"
3. Rapport de l'Agence "L'État de la santé et de la sécurité au travail dans les États membres de l'UE" - 2000
4. Rapport de l'Agence - "Troubles musculo-squelettiques du cou et des membres supérieurs d'origine professionnelle" - 2000
5. Rapport de l'Agence - "Lésions dues à des efforts répétés" - 2000
6. "Priorités et stratégies des politiques de sécurité et de santé au travail dans les États membres de l'Union européenne" - Rapport de l'Agence, 1997
7. P. Paoli -Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, article non publié, Juin 1999
8. "Impact économique de la santé et de la sécurité au travail dans les États membres de l'Union européenne" - Rapport de l'Agence, 1998
9. Conditions de travail dans l'Union européenne (résumé de l'étude 1996) - Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail
10. Le site Web de l'Agence contient des liens vers des sites de l'UE et des États membres où les législations ainsi que des guides pratiques et des bonnes pratiques de prévention peuvent être consultés.

Tableau 2

	AU	B	DK	FIN	FR	GE	GR	IRL	IT	LU	PT	SP	SW	NL	UK	EU
RISQUES ET PROBLÈMES DE SANTÉ D'ORIGINE PROFESSIONNELLE																
Douleurs de dos	31	21	30	33	29	34	44	13	32	32	39	35	31	17	23	30
Douleurs musculaires des bras ou des jambes	14	9	24	29	19	13	37	6	19	13	31	24	24	10	11	17
ABSENCES AU TRAVAIL																
% d'absences pour des problèmes de santé liés au travail au cours des 12 derniers mois	36	26	15	30	21	34	18	16	17	29	22	19	13	27	16	23

Source: Deuxième étude européenne sur les conditions de travail (1996) - Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (9).